

Lamorlaye Autrement

convergences

La dispute alimente la dispute et engloutit ceux qui s'y plongent. » - Sénèque (De la colère)

N°33 – janvier 2013 – Directrice de la publication : L. JEAN – 62, sixième avenue 60260 LAMORLAYE

SOMMAIRE

page 1 : Editorial

page 2 :

- La vie politique est bien difficile à décoder aujourd'hui !

- PADD et PLU

page 3 :

- Histoire vécue : ou la bien triste image de la SNCF, ex fleuron du Service Public français

- L'abus de recours aux tribunaux est dangereux pour la démocratie : l'assainissement, exemple coûteux et récent

page 4 :

- La cantine : nous dépassons maintenant le million d'euros...

- A propos du dernier Conseil municipal

- Le poète a – c'est toujours comme ça- l'œil bien ouvert sur la société

EDITORIAL

L'année 2012 aura été une année en demi-teinte.

De grands moments militants, des moments d'espoir et de joie avec les élections présidentielle et législatives.

Une grande lassitude quand nous sommes entraînés malgré nous dans le charivari municipal ; des satisfactions quand certains dossiers avancent (PLU, château, environnement,...); de l'inquiétude quand d'autres dossiers semblent s'enliser (la maison route de la Seigneurie, la chapelle Saint-Vaast) ou risquent de dérapier (la rénovation de la cantine).

Ainsi va la vie municipale ! Mais elle reste pour nous passionnante parce qu'elle permet de prendre conscience de tout ce qui pourrait être créé, amélioré, préservé dans notre environnement immédiat !

Quel dommage qu'elle soit d'abord un enjeu de pouvoir personnel !

En 2014, ce sera à nouveau les élections municipales : dans combien de listes concurrentes à droite verront-elles se cristalliser les dures batailles ouvertes ou larvées (et sans doute les plus pénibles) que nous connaissons ?

Pour la liste de gauche il faut aussi y réfléchir : notre problème n'est pas –comme pour la droite- de régler des luttes intestines pour le pouvoir mais de définir un projet qui soit porteur de nos valeurs et adapté à notre ville.

Il faut aussi des candidats ! Et des militants ! D'ores et déjà, voici des vœux à réaliser pour la gauche !

Nous vous invitons à venir en débattre avec nous Samedi 12 janvier à partir de 17h au Foyer culturel : la réunion « Vœux de la Gauche » que nous organisons depuis

maintenant 3 ans nous permettra de nous retrouver autour d'un verre et de la traditionnelle galette pour réfléchir ensemble sur notre travail en 2012 et surtout sur les choix à faire pour 2013 et 2014 !

Nous comptons sur votre implication ! Et nous vous souhaitons une très bonne année 2013 !

Lucienne JEAN

CACGL — Liste Lamorlaye Autrement

06 22 05 42 36 - blog : <http://www.lamorlaye-autrement.blogspot.com>

archives : <http://cacgl.free.fr> – courriel : cacgl@free.fr

Imprimé par nos soins
en ligne sur notre blog

La vie politique est bien difficile à décoder aujourd'hui !

Au plan national, dur ! dur ! Le gouvernement –au-delà des effets de manche- doit faire face à une situation économique très difficile !

Il lui faut du temps et peut-être aussi réajuster ses projets (devenus promesses) avec la politique « en vrai ». On n'a pas envie de manifester contre lui ; même si certains des combats emblématiques menés sous la présidence de Nicolas Sarkozy (la politique de la santé et l'accueil des étrangers) restent encore d'actualité ! C'est bien gênant de recevoir pratiquement autant d'appels « qu'avant » pour la défense d'un père ou d'une mère de famille, d'un-e étudiant-e sans papiers et sans autre solution de vie que la clandestinité...

Parmi les 8,6 millions de Français placés sous le seuil de pauvreté (964€ pour une personne), beaucoup s'élèvent contre le manque d'intervention de l'Etat ; la cohésion sociale est, une fois encore, attaquée par le MEDEF qui bénéficie de largesses de l'ordre de 20 milliards. Et bien sûr, c'est aussi le MEDEF qui prône des contraintes sur le code du travail et qui refuse d'augmenter sa contribution au financement des retraites complémentaires.

Lucien Vial

Au plan européen, un peu plus d'intégration économique ; quelques annonces pour des développements communs ; mais aussi une pression souvent insupportable sur les pays les plus endettés avec des conséquences très dures au plan social. Avec l'Euro, nous avons besoin d'une politique fiscale et sociale commune. C'est encore loin ; mais l'idée progresse peut-être.

Au plan international, côté face, la Palestine reconnue à l'ONU, nos soldats qui sont partis de l'Afghanistan, et peut-être, après la tuerie du

Connecticut, un petit recul du lobby des armes aux USA... Et côté pile, pour ne voir qu'au plus près de nous, le conflit israélo-palestinien toujours dans l'impasse, la guerre civile en Syrie, les printemps arabes (de 2010 : 2 ans déjà !) qui s'islamisent...

Est-ce mieux ou plus simple à Lamorlaye ?

Heureusement nos « guerres » municipales se règlent « seulement » à coup d'invectives, de procès et de rumeurs... Même si parfois, les vrais coups ne sont pas loin...

Nous pensons que le débat devrait rester respectueux et serein et c'est loin d'être le cas. Pour notre part nous avons refusé de publier des commentaires parce que nous les trouvons injurieux et que l'injure, outre qu'elle est condamnable, est toujours inutile. Au sein du Conseil municipal, nous assistons à des prises à parti très violentes quand ce ne sont pas les gestes qui le sont...

Notre position est que la municipalité a bien fait de signaler une transaction qui lui paraissait suspecte même si la justice, au bout de presque 3 ans*, a tranché en déclarant un non-lieu. Difficile de dire si on pouvait, ensuite, mieux gérer les conflits humains qui ont suivis ? Mais faire pire semble impossible !

Au-delà de ces batailles, quotidiennes et stériles, quelques dossiers avancent : le PLU (ci-dessous) ; le château ; et même la cantine (page 4).

A la communauté de communes aussi : on travaille sur les crèches près des gares, un transport à la demande intercommunal, ... ; ce ne sont encore que des études ; mais sur des idées qui nous conviennent mieux que, par exemple, la vidéo-surveillance pour tous...

*La justice aurait-elle pu aller un peu plus vite ? Voilà encore un chantier national urgent pour Christiane Taubira !

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Une réunion du Conseil municipal a eu lieu le 10 octobre pour débattre du PADD : un dossier auquel aucune des listes minoritaires n'avait été associée... Mais qui s'appuie sur l'étude urbaine à laquelle toutes les listes avaient été associées... C'est juste une question de calendrier : il y a une gestion municipale d'avant l'affaire Buffard* et une gestion municipale d'après... L'ambiance déjà évoquée est une explication. Mais nous ne pouvons qu'en regretter les conséquences.

Nous avons donc étudié le PADD proposé à la discussion ; nous sommes d'accord sur les orientations générales : densification du centre, protection du patrimoine bâti et naturel, recherche d'un développement

*vente d'un terrain en zone hippique à des adjoints municipaux par un organisme (la SAFER) à qui la municipalité avait délégué son droit de préemption.

économique fondé sur le commerce, les services et surtout le cheval (hippique et équestre) ; nous avons formulé des remarques sur nos sujets favoris : le logement, l'emploi, les transports et aussi l'environnement et le patrimoine ; elles sont sur notre blog et dans le dossier ouvert à la consultation en mairie.

Que sont nos demandes devenues ?

Notre proposition sur l'autorisation –très contrôlée- d'entreprises dans le Lys, a été rejetée en bloc ; notre demande sur le logement social a été prise en compte. Celles sur la circulation et les transports ne sont pas directement traitées par le PLU mais elles sont considérées comme justes... La préservation du bâti et des espaces boisés (y compris et même surtout) dans le Lys est bien précisée. Ce PADD sert de cadre au PLU en fixant des orientations générales pour l'évolution de la ville. Il sera approuvé en même temps que le PLU et de ce fait il pourrait –en théorie- encore évoluer jusqu'à la présentation globale du PADD et du PLU.

Discussion sur le projet de PLU en commission d'urbanisme le 13 décembre : Mme Fahri, qui conseille la municipalité sur ce dossier (c'est elle qui avait mené le travail sur le PLU avec l'ancienne mandature) a présenté le projet et a noté les remarques des uns et des autres : en fait il y avait la majorité (le maire, M. Bonningue et M. Kempff) et... la liste de gauche (Lucienne Jean) ! Absents ou excusés (nous ne sommes pas au courant) : Mme Peltier, Mme Curan-Bidaut, M. Merlin et pour la majorité Mme Dubreuil-Tardiveau. Dommage car le travail réalisé était très utile pour notre compréhension du projet de PLU et permettait de vérifier dans le détail les conséquences des options prises ; l'urbanisme est une matière très concrète et en même temps très complexe et technique : on touche à ce qui est permis ou pas en matière de construction (mais aussi de destruction, et d'aspect extérieur) ; c'est le côté concret et humain de la chose. Mais on le fait le plus souvent de façon indirecte et contrainte en se servant de l'empilement des lois et des règlements qui sont « au-dessus » du PLU...

Cela mérite bien les quelques explications que Mme Fahri nous a apportées ce jour-là. Mais peut-être que les absents n'en avaient pas besoin pour se forger une opinion...

HISTOIRE VECUE : ou la bien triste image de la SNCF, ex fleuron du Service Public français

« L'employeur des cheminots nous transporte comme des chemineaux (avec tout le respect que je porte à ces citoyens)

Mardi 12 décembre, énième exemple : TER Picardie, départ Paris Nord 17 H07, vers Amiens et 17 H19, vers Compiègne. 17 H00 ; les minutes s'égrènent, pas de mise à quai.

Puis profusion d'annonces, je résume : « Suite à problèmes de préparation du matériel le train TER N°... subira un retard non déterminé etc, etc... »

Résultat, la foule s'accumule, la pression monte, l'usager (euh non le client) est ballotté dans un demi train qui partira avec ... « seulement » 20 minutes de retard ; les voyageurs d'Orry, de Chantilly et de Creil, soit l'effectif de 2 trains, s'entassent dans un demi train : 4 fois la normalité ! En prime, à l'arrivée à Orry, le car de 17H35 raté. Pour « rallye...r »

Lamorlaye il fallait patienter (oui c'est au moins de la patience !!) jusqu'à 18H15 pour mettre un terme à cette épopée du XXIème siècle. » Lucien Vial

FIN DE L'HISTOIRE et PROPOSITION D'ACTION : Vous vous dites que les transports de la SNCF seraient tellement bien s'ils étaient confortables, propres, accueillants, sûrs, fiables, accessibles... Ce sera peut-être vrai un jour, si ceux qui sont souvent des usagers passifs ou tout au plus râleurs, deviennent **des acteurs** qui participent à l'amélioration de leurs conditions de vie et de déplacements.

Partant de cette analyse, l'association LUTECE recherche des « TEMOINS DE LIGNE » : il s'agit **que des usagers s'engagent à remonter régulièrement au moyen de fiches préétablies des données précises sur leur quotidien : retards, suppressions, correspondances ratées, gare fermée, etc... et pourquoi pas à suggérer des améliorations. Ce que certains font déjà...**

Vous pouvez contacter LUTECE directement par mail (christiane.dupart@wanadoo.fr) ou vous inscrire sur le site de l'association <http://www.asso-lutece.org/temoins-de-ligne>. Et pour ne pas vous sentir trop seul dans le rôle du mal transporté, il y a aussi le blog : <http://snfcvamtuer.wordpress.com>

L'abus de recours aux tribunaux est dangereux pour la démocratie : l'assainissement, un exemple coûteux et récent ! L'ACVEL (Association Cadre de Vie et Environnement à Lamorlaye) a traîné la municipalité devant le tribunal pour bloquer le projet d'assainissement collectif ; elle a perdu en appel mais fait maintenant la quête pour aller en cassation... L'aider serait perdre deux fois son argent : une fois pour ce qu'on donnerait et une fois pour les frais occasionnés pour la ville ; frais payés par nos impôts, comme c'est bien normal, mais frais très inutiles en l'occurrence.

La cantine : nous dépassons maintenant le million d'euros...

Mais les premières études montrent qu'une remise aux normes (y compris sur des critères d'hygiène !) s'impose ; on ne l'avait pas dit au départ. Nous n'étions pas d'accord sur le projet présenté d'abord comme un agrandissement de la partie « salle à manger » sans qu'une étude sérieuse soit faite sur des solutions moins coûteuses et applicables immédiatement comme des aménagements d'horaires...

Aujourd'hui, il y aurait peut-être des économies à faire en acceptant de revoir le mode de gestion : nous avons demandé que la gestion en liaison froide (on réchauffe sur place les plats cuisinés ailleurs) soit aussi envisagée. Nous ne saurons jamais si elle aurait permis moins de dépenses ou/et des travaux moins longs ... car l'idée n'a pas été étudiée ! Apparemment à Lamorlaye, on ne mange jamais un plat réchauffé...

La décision d'agrandissement a été prise en Conseil municipal et nous en avons pris acte : pour nous, une fois quand une décision est votée il faut qu'elle se concrétise ; la démocratie n'est pas l'obstruction systématique ! Elle se manifeste dans les débats qui ont lieu avant les prises de décision. La contestation peut bien sûr se manifester contre lesdites décisions : c'est très bien si on est capable de mobiliser « les masses » ! Ce qui ne semble pas être notre cas. Ni, sur d'autres sujets, le cas de ceux qui vont si facilement devant le tribunal administratif...

A propos du dernier Conseil municipal (30 nov. et 5 déc.)...

Sans revenir sur le tohu-bohu à peine supérieur à l'habitude, nous voulons préciser notre position concernant les deux demandes de protection fonctionnelle qui ont été accordées au maire. La protection fonctionnelle permet la prise en charge par la municipalité des frais de justice quand le maire (ou un adjoint) est impliqué dans un procès au titre de sa fonction. Nous nous sommes ABSTENUS sur les deux délibérations : pour un des procès (déjà jugé), le maire avait largement anticipé sur le vote supposé du Conseil ; pour l'autre, nous n'avions aucune information sur ce qui était reproché au maire... Sur le principe nous pensons que cette disposition prévue par la loi est bonne : quand le maire agit au nom de la ville, la ville doit être solidaire. Mais il faudrait aussi qu'on sache exactement ce qui est fait ou dit !

Quant au nombre extravagant de procès où la ville est impliquée : il est plus qu'inquiétant !

Le poète a -c'est toujours comme ça- l'œil bien ouvert sur notre société...

*Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son
Mais où est donc passé mon carillon
Et ce chanoine en soutane
Qui chantait à fendre l'âme.
Que penser et que dire
Qui ne me fasse souffrir ?*

1/ Le mariage homosexuel : Peut-on trouver du sens à ce qu'un groupe contestataire réclame ce que l'usage en cours réfute? A savoir la population homosexuelle revendique une institution actuellement reléguée par les hétéros. On ne se marie plus de nos jours mes chéri(e)s. Voulez-vous être qualifiés de réac, de has been ? C'est trop tard, la mode du mariage a passé. Vous serez les derniers à passer devant Monsieur le Maire. A-t-on réellement besoin de contrat pour s'aimer ?

2/ Sangate : Il y a 10 ans le site était démantelé. Qu'en reste-t-il ? Les émigrés essaient toujours de passer Outre-Manche, les passeurs les font passer moyennant gros sous, des hommes, femmes, enfants, vieillards dorment sous des cartons ! Une délinquance installée ! Pourquoi ne pas reconnaître les aspirations de cette population en transfert ? Et donner sa chance à Sangate-Ville Nouvelle?

3/ La repentance : Une société se construit à coups de conflit et d'opposition. Regardons à travers l'Histoire. Ce ne sont que drames, meurtres, tragédies, holocauste. Les romans historiques et feuilletons TV en font d'ailleurs leurs choux gras. Les solutions se présentent en définitive par l'élimination des plus belliqueux ou des moins malins.

Pourquoi regarder notre passé historique avec des yeux d'aujourd'hui? Il faudrait que ceux qui ont commis des crimes - et ils sont légions - se repentent entre eux. Pour notre part, assumons le présent ; nous ne pouvons pas nous exprimer pour les absents. Le cœur a dû avoir ses raisons que la raison a ignorées.

Sur des pensées anciennes faisons des vers nouveaux disait le poète. Sur les décombres de nos passés, sachons établir un monde meilleur pour nos enfants à l'instar de la construction européenne. Les valeurs d'une démocratie ne pouvant être en phase avec celles d'une dictature, il faudra encore temporiser. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. En cela réside tout l'art de nos dirigeants que nous devons ménager...avec modération.

Hervé Moula